BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4628

19 – CORRÈZE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Jugement d'ouverture

Date : 14 mars 2025.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
412 667 685 RCS Brive.
CHAMILLE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : achat, vente d'Articlés de puériculture, vêtements pour enfants, articles de loisirs et de plein air, de tous articles pour enfants Articlés de décoration meubles et accessoires articles de parfumerie disques et cassettes tous produits alimentaires et boissons pour enfants tous articles de bazar camping sports bimbeloterie maroquinerie papeterie produits d'entretien, bijouterie fantaisie, horlogerie, cycles et accessoires, appareils électriques, achat et vente d'habitations légères et de loisirs. achat et portage de parts et d'actions, la gestion d'un portefeuille de parts et de droits sociaux, la gestion financière, l'assistance administrative et la fourniture de prestations administratives et financières, la participation à l'administration des sociétés contrôlées, directement ou indirectement, dans le cadre de Ces prises de participations, le conseil et l'assistance dans le domaine de la gestion, l'organisation, la communication, le marketing, les finances, les relations humaines, l'informatique, le développement commercial, l'achat, la vente ainsi que tous services afférents à Ces prestations..
Adresse : Parc Commercial, du Moulin, Malemort-Sur-Corrèze19360 Malemort.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2025 désignant mandataire judiciaire SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.